

Le Programme d'action invite chaque membre de l'APEC à préparer un ensemble de mesures individuelles de libéralisation au début de 1996. Nous entreprendrons ensuite un processus de consultation et de comparaison pour examiner comment ces engagements s'équilibrent de façon générale. Une fois préparés et acceptés, ces ensembles de mesures de libéralisation et de déréglementation du commerce et de l'investissement seront soumis à la Réunion ministérielle de l'APEC qui se tiendra l'an prochain à Manille.

Le 1^{er} janvier de l'année suivante, soit en 1997, les économies de l'APEC commenceront à appliquer leurs ensembles individuels de mesures. Les progrès réalisés par chaque économie dans les 10 premiers mois de 1997 seront probablement au coeur des discussions à la Réunion ministérielle et au Sommet de Vancouver.

Outre le Programme d'action, Osaka a produit deux autres résultats importants – les « Actions initiales » et la décision de travailler ensemble pour dynamiser les pourparlers commerciaux mondiaux dans le contexte de l'OMC.

Chaque économie membre a dû soumettre des « mesures préliminaires » ou un « ensemble d'actions initiales » à Osaka pour démontrer son sincère désir de réaliser l'objectif de liberté et d'ouverture du commerce et de l'investissement d'ici l'an 2010.

La Chine, qui est le cinquième partenaire commercial du Canada en importance, réduira jusqu'à 30 p. 100 les droits de douane qu'elle applique à l'importation de 4 000 produits. Ces réductions commenceront à s'appliquer l'an prochain. La Chine a aussi offert d'éliminer certains contrôles à l'importation et d'autoriser les sociétés de commerce sino-étrangères à s'établir sur son territoire. Prises ensemble, ces mesures constituent le plus grand effort de libéralisation que la Chine ait entrepris depuis 1979.

Le Japon a offert de réduire ses droits de douane sur près de 700 produits. Il envisage aussi certaines grandes mesures de déréglementation pour améliorer l'accès des entreprises étrangères.

L'Indonésie, qui se classe au quatrième rang mondial pour la superficie, poursuivra ses réformes visant à ouvrir son économie et réduira progressivement ses droits de douane sur un certain nombre de produits d'ici 2003. Ces réductions pourront atteindre jusqu'à 10 p. 100.

Vous voyez donc que le Canada ne peut se permettre de faire bande à part. En fin de compte, l'APEC nous ouvrira des marchés parmi les plus dynamiques au monde et affichant la croissance la plus rapide.